

COMMUNE DE TINLOT – OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

PARTIE III – DIAGNOSTIC

Diagnostic réalisé par Isabelle Leroy sur base d'une analyse objective du territoire et des résultats des réunions de consultations villageoises.

Thème -1- Les paysages, l'environnement, le patrimoine de grande qualité, sont des ressources importantes mais sont également fragiles, et menacés.

La commune possède un patrimoine naturel et bâti de qualité, dessinant des paysages agricoles remarquables, qui lui confère un caractère rural encore bien marqué et donc un cadre de vie agréable et apprécié.

On y dénombre quatre importantes zones d'intérêt paysager, dont 1 ha de bois compris dans le site Natura 2000 du bois d'Anthignes, deux zones d'intérêt culturel et historique, quelques sites classés, de nombreux bâtiments inventoriés, de la petite maison à l'ensemble ferme-château, une longue liste d'arbres et haies remarquables et un petit patrimoine populaire encore bien présent.

Ce patrimoine tant paysagé que bâti a une valeur primordiale aux yeux des Tinlotois, mais ils en perçoivent aussi très bien la précarité.

Le potentiel existant et les ressources disponibles qui en découlent ne sont pas, à leurs yeux, suffisamment valorisés et exploités, notamment d'un point de vue touristique.

Il n'existe aucun outil pour valoriser les nombreux chemins et sentiers, les paysages, la nature, les lieux-dits, le patrimoine bâti.

Ce patrimoine est aussi souvent mal ou peu entretenu, voire abandonné (ex : les scieries à l'entrée de Fraiture, les fermes en ruines à Soheit-Tinlot,...)

La répartition de l'ensemble des zones au plan de secteur est plutôt bien définie hormis peut être la zone industrielle de Soheit Tinlot.

Les zones non urbanisables, qui représentent 90% du territoire, sont majoritairement affectées à l'agriculture (76%) et aux bois (20%), dont 95 % sont privés.

La zone agricole couvre et façonne quelque 70% du territoire communal, en ce compris les nombreuses zones d'intérêt paysager inventoriées.

La moitié des exploitants déclarant ne pas avoir de successeur, le devenir de cette activité pose question.

Les habitants nourrissent inquiétudes quant à l'avenir du monde agricole, avec une disparition progressive des petites exploitations et un manque de diversification, ce qui risque à terme d'avoir des impacts sur les paysages, l'environnement et les bâtiments traditionnels.

Hormis trois développements d'habitat linéaire ponctuels sis en zone agricole et antérieurs au plan de secteur, la répartition et la localisation en 6 noyaux villageois bien définis, des zones urbanisables sont à considérer comme un atout pour la commune tant du point de vue du développement durable de son territoire que par rapport à l'exploitation et au maintien de la qualité de ses paysages ruraux.

La zone urbanisable concerne 9% de la superficie totale du territoire communal et seuls 5% de cette zone sont actuellement occupés, ce qui offre encore une perspective suffisante de développement. Les zones d'extension d'habitat (ZACC) (l'une au cœur de la zone d'habitat de Fraiture et l'autre en extension de celle de Soheit-Tinlot) sont bien placées pour permettre une densification des noyaux bâtis existants, à condition que la création de voiries lors de l'affectation de ces ZACC soit anticipée pour participer au prolongement du maillage du tissu existant.

Le développement actuellement plus rapide et important de l'habitat nouveau, via les nombreux projets de lotissements, inquiète la population. Poussé par une forte pression immobilière, ce

développement récent est considéré par la population comme excessif et non géré, et comme un risque important pour le maintien du caractère rural. Il leur paraît aussi que les zones bâties se développent à grande vitesse au détriment des espaces verts.

Cette crainte des Tinlotois est accrue par les 5 projets de lotissement en cours d'étude sur la commune, totalisant 159 lots, dont 100 sur l'unique village de Soheit-Tinlot. Les répercussions sur les infrastructures existantes, les services publics, la mobilité et l'intégration des nouveaux habitants leur paraissent pour le moins délicates et complexes à gérer. Les zones d'habitat et d'extension d'habitat sont relativement bien situées, pour la plupart en noyaux groupés.

Concernant l'avenir, si la mise en place récente de la CCATM est considérée comme garante d'une politique urbanistique cohérente, les habitants déplorent le manque d'outils réglementaires fixant un cadre précis. Il est vrai que la commune de Tinlot n'en possède aucun.

Autre faiblesse, l'égouttage pose problème sur l'ensemble du territoire communal. Le plan général d'égouttage est à adapter, de véritables égouts sont à réaliser en lieu et place des collecteurs souvent vétustes, inexistantes ou encore de calibre insuffisant et trop peu protégés.

Thème -2- La mobilité en toute sécurité, diversifiée et adaptée.

La position géographique de la commune est un atout bien perçu.

L'attractivité du territoire communal est renforcée par sa situation au croisement d'axes routiers importants, au carrefour de pôles urbains tels que Liège, Marche et Huy.

Mais cette situation présente aussi de gros inconvénients.

C'est elle qui contribue notamment à la pression immobilière que connaît actuellement la commune. En termes de mobilité, la typologie du maillage villageois doit être prolongée surtout pour le village de Soheit-Tinlot dont la situation centrale dans l'entité pourrait être valorisée.

Le fait que Tinlot soit une commune traversée de part en part par 3 axes de communication routiers rapides est également à l'origine de la complexité des accès entre certains villages et favorise leur isolement ou, a contrario, renforce la revendication de leur identité.

Un mode de fonctionnement du « tout à la voiture » entraîne aussi un trafic particulièrement important dans les villages. La circulation d'un charroi lourd dans les villages (due à l'activité agricole, la présence du zoning,...), l'absence de trottoirs le long des routes nationales, la nécessité pour les modes de déplacements doux de traverser les routes nationales dans plusieurs villages, un manque de parkings entraînant un parking « sauvage », un mauvais état général du revêtement de certaines routes et accotements, et la présence de quelques points noirs sont autant de facteurs réels que la population souhaite améliorer.

Les aspects de vitesse et de sécurité routière préoccupent nombre des habitants de la commune, au-delà de l'important trafic dans les villages de transit.

Pourtant le territoire a fait l'objet d'un plan communal de mobilité en 2003.

Dans ce cadre, des investissements réguliers et de nombreux aménagements ont déjà été réalisés sur les routes communales, (ex : ralentisseurs et effets de portes aux entrées/sorties de village, aménagement de carrefours, bacs à fleurs, création de chicanes,...).

Financièrement, le nombre élevé de kilomètres de voirie à entretenir par rapport à la faible densité de population n'est pas un facteur favorable. L'existence d'un PCM constitue, dans ce contexte, un sérieux atout. Il offre des possibilités de subsides pour la mise en œuvre de projets et peut permettre de solutionner une partie des problèmes.

La commune de Tinlot peut, dans cette optique, compter sur ses deux conseillers en mobilité, tous deux également membres de la CCATM et de la CLDR.

Ils devront notamment être particulièrement attentifs au développement des voiries et projets de rond-point à Soheit-Tinlot, qui risquent d'entraîner un fort enclavement du village de Scry. Cette situation risque d'isoler de plus en plus les habitants de ce village par rapport au reste de la commune.

Par ailleurs, les statistiques émanant de la zone de police locale ne confirment pas l'insécurité routière perçue par les Tinlotois. La majeure partie des accidents de la route recensés sur le territoire communal ne se produit pas que sur les 3 axes de communication routiers rapides qui le traversent. Il en existe autant sur les routes locales. De plus, depuis 2002, quelques aménagements ont été réalisés et le nombre d'accidents a pratiquement diminué de moitié, passant de 19 à 11, de même que le nombre de victimes (de 24 à 13 dont 11 blessés légers). Si l'on considère le territoire de la zone de police du Condroz, hormis les communes de Marchin (7) et Anthines (10), toutes les autres communes dénombrent davantage d'accidents.

C'est donc plus un sentiment d'insécurité qu'une réelle insécurité routière pour ce qui concerne les infrastructures en place, et les quelques points noirs subsistants sont bien identifiés et étudiés dans le PCM.

L'utilisation des modes doux en site propre n'est pas très développée.

Ce mode de déplacement est fortement sollicité par les habitants, bien conscients de l'important potentiel à valoriser sur le territoire.

La présence au cœur des villages et entre les villages, de chemins et sentiers, est un autre atout pour le possible développement de la mobilité douce et, par voie de conséquence, de l'activité touristique et de la convivialité. Ces chemins et sentiers sont bien connus de la population, mais à l'heure actuelle, ils sont souvent fermés, mal entretenus, peu ou pas aménagés, et leurs tracés parfois interrompus parce qu'inscrits ou traversant des domaines privés.

En termes de mobilité mais aussi de « sociabilité », on souligne l'existence d'un outil innovant qu'est le Tinlot Bus : un moyen de mobilité largement apprécié qui répond à de nombreux besoins. Il reste toutefois des problèmes pour le transport des personnes, tels que le manque de bus des TEC. Deux lignes desservent la commune et, en dehors des horaires scolaires, rares sont les liaisons offertes pour rejoindre les centres voisins.

Autres éléments à souligner : la faible pratique du covoiturage, le manque d'information et une absence de réseau pour les déplacements des personnes plus fragilisées : personnes à mobilité réduite, personnes âgées, personnes ayant des faibles revenus, ...

Thème - 3- : La convivialité, le dynamisme associatif, la mixité et cohésion sociales, la solidarité sont des caractéristiques toujours présentes

Tinlot est une commune de petite taille où les gens se connaissent et aiment se rencontrer. L'ambiance est donc en général perçue comme conviviale. Cependant, certains villages ou quartiers manquent quelque peu de convivialité : Abée, Coehnez,...

L'absence d'un centre de village bien marqué à plusieurs endroits (Scry, Ramelot, Abée, Fraiture,...) peut aussi expliquer ces problèmes de convivialité.

La commune de Tinlot se caractérise par une démographie en croissance (+40% entre 1977 et 2007) depuis la fin des années 90, et équitablement répartie entre les anciennes sections. Cette évolution de population est due aux nouveaux arrivants, le solde naturel étant pratiquement nul (en raison des maisons de repos établies sur le territoire de la commune). La population de Tinlot est toujours dans une phase de croissance. De manière générale, la commune présente une pyramide des âges avec une base moins faible que le net resserrement habituellement constaté en base des pyramides d'âges en Région Wallonne, du fait d'une population jeune plus nombreuse (soit 28.6 % de la population tinlotoise, la moyenne en région wallonne étant de 24%).

La répartition des classes d'âges est sensiblement équivalente pour chaque village.

La population compte très peu de personnes de nationalité étrangère.

On notera un accroissement du pourcentage de familles monoparentales significativement plus important que dans la microrégion.

La mixité sociale est présente et bien acceptée.

Mais une forte croissance de la population commence à poser quelques problèmes de cohésion sociale (ruraux et néo-ruraux n'ont pas toujours la même vision de la ruralité) et les habitants ont la sensation que certains villages ont atteint leur masse critique en termes d'habitants. Même si la hiérarchie démographique entre les villages est maintenue depuis 1977, ils craignent que cette situation n'aboutisse à terme au développement d'une « commune-dortoir » avec une forte perte de la convivialité.

Quelques conflits naissent aussi entre agriculteurs et néo-ruraux.

Pourtant, des initiatives sont mises en œuvre pour l'intégration des nouveaux habitants, tant au niveau communal qu'à celui des habitants de certains villages (la journée communale d'accueil, le barbecue de Fraiture,...).

La population est riche et diversifiée en termes de compétences (artisans, producteurs, artistes, ...). Néanmoins, ces ressources humaines du territoire sont peu connues.

La présence dans chacun des villages d'au moins un lieu de rencontre (salle de village, aire de jeux, locaux sportifs,...), est à souligner.

Par ailleurs, la présence d'associations dynamiques et variées (clubs sportifs, groupes 3x20, comités de village,...), conduites par des gens motivés et convaincus que ruralité rime avec convivialité, représente un atout non négligeable. On peut regretter que les activités organisées attirent de moins en moins de monde et que certaines associations soient menacées par manque de bénévoles et de moyens, tandis que d'autres ont même déjà disparu (chorale et théâtre à Fraiture).

On observe aussi parfois un manque de synergie(s) entre associations et comités.

Plusieurs services et infrastructures sont appréciés de la population. D'autres sont encore à améliorer :

1. La Maison communale est considérée comme vétuste et peu adaptée (en termes de convivialité et de confidentialité) pour accueillir la population.

2. L'ouverture récente de la crèche du CNRF, unanimement saluée, ne pallie pas au manque cruel de places d'accueil pour la petite enfance, y compris pour de courtes périodes dans la journée (par exemple pour les demandeurs d'emploi).

Il existe une demande réelle de services aux tout-petits, de type crèche, garderie, gardiennes encadrées,...

L'enseignement maternel et primaire est reconnu de qualité et est assuré par deux établissements sis sur la commune. Mais comment ces écoles vont-elles gérer l'arrivée de nouveaux enfants ? La population scolaire est déjà en constante augmentation et les infrastructures ont atteint leur capacité d'accueil maximale.

Pour cette catégorie d'âge, on soulignera l'existence de nombreuses activités extrascolaires. Le service communal de l'ATL (accueil temps-libre) organise les plaines de jeux, stages de vacances, opération « place aux enfants », opération « je lis dans ma commune »... Ce service, apprécié de la population locale, remporte un succès toujours croissant, drainant même de nombreux enfants au-delà des limites communales. (124 des 336 petits Tinlotois de 2,5 à 12ans utilisent l'ATL pour 150 émanant de l'extérieur, dont 27 fréquentent les écoles communales.)

3. L'offre d'activités destinées aux adolescents est moins développée ou ne fonctionne pas. Le programme d'encadrement des jeunes organisé par l'ARPI ne rencontre pas le succès escompté.

L'enseignement secondaire et supérieur n'est possible que dans les villes et communes environnantes de Huy, Liège, Ouffet, Ferrières, Marchin ou Marche.

Dans ce cadre, on notera aussi que seul 1/3 des étudiants de plus de 18 ans entame un enseignement supérieur.

Les jeunes sont particulièrement difficiles à toucher (pour faire quoi ?), en dépit des initiatives mises en œuvre et de la présence d'un éducateur de rue. Cette difficulté n'est pas propre à la commune de Tinlot mais elle y est d'autant plus dommageable que Tinlot, démographiquement en expansion, présente un pourcentage élevé de la population de moins de 19 ans.

Ce taux, le plus élevé de la microrégion, est également supérieur à celui de la région wallonne. Il s'agit d'un atout à ne pas galvauder

4. En ce qui concerne les jeunes ménages, on ressent de nombreux manques en matière de logements : pas d'initiatives originales (habitat groupé, intergénérationnel,...), manque de logements locatifs, manque de logements « bon marché » pour les jeunes couples.

De plus, la commune ne dispose pas de terrains à bâtir pour développer des projets de ce type. Tinlot vit actuellement une forte majoration de son parc immobilier. Le secteur du logement social est faible, avec seulement 0.8% du parc immobilier communal consacré à du logement de service public. Mais le principal problème est la conséquence directe de l'inflation des prix de l'immobilier sur l'accessibilité à la propriété pour les autochtones. Le secteur immobilier accuse une forte et récente augmentation, la pression foncière sur Tinlot a fait doubler le prix d'acquisition des terrains et maisons depuis 10 ans.

Cette situation devient réellement préoccupante.

Un besoin important se manifeste aussi au niveau de la recherche de logements à loyers modérés. Il manque donc, en matière de logements, des initiatives originales (habitat groupé, intergénérationnel,...), des offres de logements locatifs et de logements « bon marché » pour les jeunes couples.

5. Pour les personnes âgées, il existe deux associations 3X20 très actives (rencontres, repas, voyages), ainsi que des services d'aide aux seniors (Tinlot-Bus, service de distribution de repas

chauds organisé par le CPAS en collaboration avec le CNRF, service d'aides familiales). Deux séniories sont implantées, à Seny et Soheit-Tinlot, toutes deux en phase d'expansion pour développer des résidences services.

Sur le plan de la santé, on soulignera encore la présence du CNRF (Centre Neurologique et de Réadaptation Fonctionnelle de Fraiture), clinique spécifique certes, mais ouverte largement à la population par sa polyclinique diversifiée mais trop peu connue.

Parmi les besoins et services sociaux qui émanent au CPAS, on observe une diminution des aides structurelles (RIS (revenus d'insertion sociale). La problématique s'est largement déplacée vers le surendettement.

Le travail d'insertion touche davantage l'insertion sociale que professionnelle, les demandes de RIS émanant essentiellement d'étudiants ou de personnes plus âgées.

Deux lieux de formations sont présents sur le territoire:

- L'asbl DEVENIRS, située au Presbytère de Tinlot, qui, au-delà des formations, veille au parcours d'insertion individuel des personnes.
- Le CRT à Scry, agréé par l'AWIPH, qui vise la (re)mise au travail de personnes présentant un handicap physique.

Outre ces deux infrastructures, la commune possède plusieurs outils et organismes sociaux qui offrent une aide globale à la population, 2 Initiatives locales d'accueil, 1 logement d'urgence, 2 maisons de repos, deux projets de logements sociaux, le CNRF, la polyclinique,.....

La commune de Tinlot est pourvue ou impliquée dans de nombreuses associations à vocation sociale, aussi bien dans le domaine du logement, de l'emploi, de la santé ou de services aux citoyens.

De même, il existe une quarantaine d'associations de citoyens, dans des domaines variés.

Le sport n'est pas en reste puisque deux salles de sports sont présentes sur la commune (salle communale polyvalente « la Tinlotoise » et salle privée du club de gymnastique « le Blé qui Lève »).

Ainsi, outre le traditionnel club de football, Tinlot offre quelques autres disciplines telles que l'escalade et la gymnastique de haut niveau, auxquelles il faut ajouter les nombreuses activités extrascolaires organisées et coordonnées par la commune avec les clubs, associations et asbl locales (Hippopassion, ...).

Par contre, il n'y a pas de bibliothèque communale mais la bibliothèque de Nandrin est accessible et fréquentée par les Tinlotois.

La société coopérative Devenirs Services, effective depuis peu, remporte un succès certain et semble donc palier à une réelle demande en matière d'aide à domicile.

Le commerce est très peu développé sur l'entité.

Les quelques commerces récemment implantés à Soheit-Tinlot (pharmacie, fleuriste, boulangerie,...) apportent un plus réel à la population.

Le marché du mardi est unanimement apprécié.

Cependant, les citoyens souhaitent voir se développer davantage un commerce de proximité sur le territoire communal (librairie, boucherie,...).

En dehors du marché hebdomadaire, le commerce ambulant n'est pas assez développé ; il ne répond pas à toutes les attentes et n'est pas mis en valeur.

On constate donc que les infrastructures et services privés et publics existent, même si la population souhaite parfois certaines améliorations.

Pour ce faire, la commune dispose de quelques terrains ou bâtiments à valoriser tels que le bâtiment racheté rue Malplaquaye, le terrain communal de Fraiture, le local quartier de vie, le local "la croisée des chemins", le bâtiment de l'ancienne école à Seny,...

Mais si les finances communales se portent bien, Tinlot reste une petite commune dont les moyens humains et financiers sont limités.

La commune est ouverte vers l'extérieur et développe de nombreux projets, services, actions,... en partenariat: PCS (Plan de Cohésion Sociale), GAL (Groupe d'Action Locale "Au Pays des Condruses"), ZP (Zone de Police), ancien PPP (Plan de Prévention et de Proximité), Maison du Tourisme, Contrat de Rivière du Hoyoux,...ce qui est un atout. De nombreuses retombées sont attendues.

Mais il est d'abord nécessaire de valoriser l'existant via une amélioration de l'information des citoyens sur ce qui existe et fonctionne, et une bonne communication sur les projets envisagés.

Actuellement, le calendrier du Comité culturel permet de disposer d'un agenda des activités communales et le « Tinlot 4 saisons », apprécié par les habitants pour son ouverture aux associations, permet de savoir ce qui se passe dans la commune. Mais la population se plaint de ne pas toujours avoir des informations claires sur certains sujets comme par exemple les éoliennes, les antennes GSM, les lignes à haute tension. Elle souhaite également l'amélioration du site Internet de la commune, considéré comme démodé, peu convivial et qui est en cours de remise à neuf.

Thème – 4- : L'emploi et l'économie locale

Les habitants regrettent le manque d'emplois de proximité dans la commune, alors que Tinlot possède l'indice de localisation le plus élevé de la microrégion avec 0.93.

(Un indice de 1.00 traduit la capacité d'une localité à générer des postes de travail par rapport à sa population résidente, la commune de Tinlot a presque atteint cette potentialité.)

Cette perception émane du fait que bon nombre de Tinlotois doivent se déplacer vers des pôles d'emplois extérieurs.

Un noyau persistant, mais très faible (inférieur à 10%), de chômeurs de longue durée est présent.

L'absence de formations aux nouvelles technologies et d'un lieu public de consultation Internet pose des problèmes aux demandeurs d'emploi.

Pistes pour le développement de l'emploi et de l'économie :

- La présence d'un potentiel touristique non exploité.

L'activité touristique est faible et ne développe aucun emploi : artisans et producteurs locaux, campings, gîtes, Il n'existe aujourd'hui aucun outil pour valoriser ces ressources.

Il n'existe pas de produits locaux. Or, on constate dans la population une volonté de développer un tourisme vert et diffus, soutien à l'économie locale.

L'essentiel du potentiel touristique de Tinlot vient de son cadre naturel, des paysages et des sites parcourus par un réseau de promenades cyclistes, pédestres et équestres. Malheureusement il n'existe aucun plan, et le peu de balisage n'est pas conforme.

Par contre, l'offre de logements de type gîte ou chambre d'hôtes existe (7 gîtes).

Elle peut permettre une pleine utilisation de ce potentiel et inviter le visiteur à fonctionner avec un tourisme de quelques jours.

Enfin, notons que la commune de Tinlot est au coeur d'une région touristique dépassant largement les frontières communales et qui s'étend sur tout le Condroz voire au-delà.

Il faut donc voir et penser le tourisme de Tinlot à une échelle plus étendue que ses strictes limites administratives.

- Développer davantage les fonctions visant à l'exploitation durable du potentiel environnemental disponible, et pourvoir à la mise en valeur du patrimoine écologique et paysager qu'il représente, tout en développant une culture citoyenne de respect, contrôle et surveillance des écosystèmes, traitement des eaux usées, tri sélectif des déchets,....

Le potentiel en matière de production d'énergies renouvelables pourrait également participer à la création d'emplois et au développement économique. La population souhaite œuvrer en ce sens.

Actuellement, la commune présente une forte dépendance énergétique, marquée par un manque d'initiatives privées et publiques en faveur des énergies renouvelables.

Le potentiel est pourtant présent: le vent mais aussi, et surtout, les exploitations agricoles qui offrent un potentiel en termes de production d'énergie. Et les opportunités seront nombreuses avec les projets de lotissements à venir. D'autant que les séniories et l'hôpital présents sur le territoire ont une utilisation constante de ce type de chaleur (toutes les communes rurales n'ont pas cette opportunité).

- Le zoning est aussi un atout économique pour la commune. Il offre encore un potentiel de développement pour lequel les problèmes liés à l'urbanisme (le statut de zone industrielle) devront être réglés. Il apparaît comme un outil indispensable pour maintenir, voire développer l'emploi local. Là encore, la demande est bien réelle, et soutenue par les habitants. La zone industrielle est actuellement occupée à 90% et uniquement par des entreprises affectées à des activités liées au caractère rural de l'entité et relevant de l'économie mixte. Cependant, étant donné sa situation, des efforts d'intégration paysagère de ce parc d'activités seraient opportuns,

même si les citoyens n'en éprouvent pas la nécessité absolue et souhaitent plutôt le développement de cette zone pour autant qu'il soit lié à des activités de développement local.

Les habitants souhaitent que le zoning attire plus de commerces ou PME, mais cela nécessitera d'une part l'élaboration d'un PCA dérogatoire (Plan communal d'Aménagement) puisqu'il est actuellement uniquement affecté au développement d'entreprises de type strictement industriel, et d'autre part son éventuel agrandissement.

En matière d'économie locale et d'emploi, si le salaire moyen du Tinlois est plus élevé que celui relevé dans la Province et même la Région, cette moyenne peut cacher des disparités. On constate, depuis 1999, une forte augmentation du nombre d'employés recensés sur la commune, ainsi qu'une progression du nombre d'indépendants, essentiellement des professions libérales. Le chômage est inférieur à 10%, ce qui est nettement plus bas que la moyenne régionale (19%).

Tinlot est considérée comme une commune à niveau de revenus élevés, et détient aussi l'indice de localisation (taux d'emplois locaux) le plus élevé de la région. Ces emplois sont principalement recensés dans le secteur des soins de santé.

L'unique zone industrielle du territoire est occupée à 90% par des entreprises d'activité mixte.

L'activité agricole reste stable au fil des années (41 exploitations agricoles). La tendance est à l'augmentation de la superficie des exploitations (nécessité pour atteindre le seuil de rentabilité) au détriment de leur nombre. Une inquiétude cependant : la majorité des exploitants ont plus de 55 ans et, parmi eux, un certain nombre n'ont pas de successeurs.

La situation financière de la commune est saine, en travaillant avec de « petits moyens » provenant essentiellement de la dotation (qui stagne), des impôts et des subsides.

Ces ressources permettent de maintenir la qualité de vie des Tinlois et de l'améliorer. Néanmoins, la liste des investissements restant en « attente » est encore longue et les charges imposées aux communes ne font qu'augmenter.

Pour garantir l'équilibre à moyen terme et permettre des investissements nouveaux, le plan de gestion interne des services est à poursuivre et doit continuer à s'améliorer en permanence. Toutes les formes d'économies possibles sont à rechercher pour viser à un fonctionnement optimal des services communaux, poursuivre avec les services concernés le contrôle des dépenses, anticiper l'évolution des choses et l'état des lieux pour diminuer les coûts, utiliser toutes les possibilités de subventions et veiller à diminuer le montant des irrécouvrables.

En ce qui concerne le développement durable, il y a au niveau des instances communales et des citoyens une réelle conscience du problème et de ses enjeux énergétiques et écologiques. Il n'existe cependant aucun relevé des sources d'énergies renouvelables présentes sur le territoire (bio méthanisation, éolien, cogénération via la filière des bois privés,...), ni l'identification des utilisateurs potentiels.

Quelques actions ciblées sont menées par l'administration communale (pose de panneaux photovoltaïques sur l'école communale, isolation des bâtiments publics,...)

Une information de la population sur la libéralisation de l'énergie et une sensibilisation sur les économies d'énergie est aussi régulièrement menée.